

Réf: Dossier 215556

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE KOLAKO » en abrégé « SCI KOLAKO »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
BONOUMIN, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 24/04/2023 reçus par Me OUFFOUE D. BERNARD , Notaire, enregistrés au CEPICI, le 03/05/2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE KOLAKO » en abrégé « SCI KOLAKO »

Objet : - La promotion immobilière ;
- L'administration et la gestion du patrimoine immobilier appartenant à la ladite société ;
- La gestion et l'administration de tous immeubles ;
- Achat de terrains, maisons, bâtiments ;
- La construction d'immeubles à usage d'habitation, la mise en valeur de terrains
- L'acquisition de biens immobiliers ;
- La construction, la réhabilitation d'immeuble ;
- L'aménagement de bâtiments ;
- La participation de la société à toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangère ayant un objet similaire ou connexe

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
BONOUMIN, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M TOURE ABDER RHAMANE
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B42-00066 du 30/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38842/GTCA/RC/2023 du 30/05/2023

